# Vers une interdiction partielle des micro plastiques ?

Publié le 25 janvier 2019

Le 18 janvier, un porte-parole de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) a annoncé que l'Agence allait préparer une proposition d'interdiction de l'usage volontaire de certains microplastiques.

Sont concernés les microplastiques intégrés à des produits tels que les cosmétiques, les détergents et les engrais. La proposition devrait être soumise aux États membres dans l'année.

En revanche,  cette proposition ne devrait pas concerner les micros plastiques contenus dans les peintures et les médicaments.

Elle devrait être approuvée par la Commission européenne à l'horizon fin 2020.